

AGEDEN



GESTION DURABLE
DE L'ENERGIE
en Isère

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2016



SOMMAIRE

Le mot du Président p2	Vie associative p3	L'équipe p4
Aspects financiers p5	Activités 2016 p6	Conclusion et perspectives p15



LE MOT DU PRÉSIDENT

Rapport moral

2016, année de transition...

... transition énergétique locale : grâce à notre ESP'ACE commun, première année pleine d'occupation, et à la mutualisation du Service d'Information sur l'Energie, l'AGEDEN et l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) ont donné des conseils gratuits et indépendants à plus de 6000 particuliers...



leurs sociaux de l'Isère) a été engagé pour mutualiser les expériences, en particulier sur la qualité d'usage et la performance énergétique des logements.

Nous participons sous des formes diverses aux côtés des collectivités au développement des Plateformes pour la Rénovation Énergétique de l'Habitat.

Les premiers résultats montrent, pour aller vers la massification et les performances souhaitées, à la fois l'importance de l'engagement des territoires, la nécessité d'associer davantage les entreprises et de faire évoluer notre politique de conseil aux particuliers.

Enfin, outre la multiplication des actions (TEPOS - Territoire à Energie Positive, PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial, énergies renouvelables, éco-consommation, FAB - Fonds Air Bois...) avec les collectivités, l'année 2016 a marqué l'évolution de la gouvernance

de l'Association avec l'entrée au Conseil d'Administration de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère), du Grésivaudan et du SEDI (Syndicat des Énergies du Département de l'Isère).

Cette évolution a été rendue possible par la modification des statuts de l'Association en 2015, qui la rapproche des statuts d'Agence locale, en regroupant l'ensemble des acteurs de la transition énergétique.

Cette évolution nous a conduit à présenter avec l'ALEC pour 2017 à l'ADEME, au Conseil Régional, au Conseil Départemental et à toutes les intercommunalités un programme annuel d'action unique pour l'Isère, pour mobiliser les partenariats et clarifier les financements.

Merci à l'équipe et à son Directeur d'avoir mené cette première année charnière de transition énergétique avec dynamisme et réussite.

Le Président, Laurent LEFEBVRE

VIE ASSOCIATIVE

L'AGEDEN, Association pour une Gestion Durable de l'ENergie est une association loi 1901 à but non lucratif qui a 40 ans d'expérience sur les questions d'énergie en Isère.

Son objet est « d'accompagner et de promouvoir les actions en faveur de la transition vers une gestion durable des ressources et de l'énergie. Il s'agit de contribuer localement à la construction d'un nouveau modèle de société répondant mieux aux enjeux sociaux, économiques et locaux ». L'association regroupe ses adhérents en 4 collèges permettant d'avoir une démarche transversale avec l'ensemble des acteurs du développement de ce nouveau modèle énergétique.

Conseil d'administration

Collège A	Collège B	Collège C	Collège D
Personnes physiques adhérant à titre individuel	Collectivités publiques et leurs regroupements et notamment les intercommunalités et les communes de l'Isère.	Entreprises et leurs représentants (chambres consulaires, syndicats professionnels...)	Autres personnes morales de droit privé ou public : associations, organismes, bailleurs sociaux...
Eric BOISSONNET Louis BONNET EYMARD Alexandre BRECHET Jean-Marie DYON Julien GALVAING Jacques GRANDJEAN Nicolas HAHN Dominique JACQUES Laurent LEFEBVRE Thomas LETZ Frédéric MARILLER Karine RENARD Jean-Pierre SAUNIER Daniel VAUTRIN	CAPI représentée par Jean-Bernard GRIOTIER Le GRESIVAUDAN représenté par Gérald GIRAUD SEDI représenté par Luc SATRE Mairie de Saint-Sorlin de Vienne représentée par Gilles ROCHETTE	CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) représentée par Thierry TOUZARD CMAI (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère) représentée par Pierre PATRONCINI Chambre d'Agriculture de l'Isère représentée par Yves FRANCOIS	ABSISE représentée par Benoît JEHL ALEC représentée par Marie FILHOL SOLIHA représentée par Monique RUELLE UGDFI (Union des groupements de développement forestier de l'Isère) représentée par Patrick CHION

Bureau

Laurent LEFEBVRE Président	Jean-Marie DYON
Eric BOISSONNET Vice-Président	Marie FILHOL / ALEC
Thierry TOUZARD / CAPEB Secrétaire	Jean-Bernard GRIOTIER / CAPI
Louis BONNET EYMARD Trésorier	Luc SATRE / SEDI
	Pierre PATRONCINI / CMAI

« accompagner et promouvoir les actions en faveur de la transition vers une gestion durable des ressources et de l'énergie »

2016 EN IMAGES...



L'ÉQUIPE

Une équipe de 21 salariés (18,3 ETP au premier semestre 2017)

Pôle Fonctionnement Accueil Activités transversales

Etienne MASSON
Directeur

Charlotte PELLEGRINI
et
Sarah BAPTISTE
Assistantes administratives*

Joachim AMBLARD
Accueil - Secrétariat

Dominique FOURNIER
Comptabilité

Julianne SOUDAN
Chargée de mission énergie & territoires

Mathilde COLAS-DERVIN
Chargée de communication

Pôle Espace Info Energie

Julien DUCROTOIS
Responsable du Pôle

Adeline GIMENEZ
Conseillère Info Energie - Animatrice

Aurore VIOLLEAUD
Conseillère Info Energie - Animatrice

Cédric RAYNEL
Conseiller Info Energie - Animateur

Daniel CHATELIN
Conseiller Info Energie - Animateur

Etienne THIEFFRY
Conseiller Info Energie - Animateur

Nathalie RODDE
Conseillère Info Energie - Animatrice

Sylvie VESLIN
Chargée de mission actions pédagogiques
& éco-consommation - Animatrice

Pôle Accompagnement de Projets Collectifs

Benoît PETITCOLAS
Responsable du pôle

Delphine BELLANGER
Chargée de mission
performance énergétique

François POCQUET
Chargé de mission performance
énergétique et copropriétés

Hugo TESSIER
Chargé de mission
performance énergétique
Conseiller Info Energie - Animateur

Josselin RIVOIRE
Chargé de mission énergie & territoires

Julien ALLIROT
Chargé de mission
performance énergétique

* postes partagés AGEDEN/ALEC

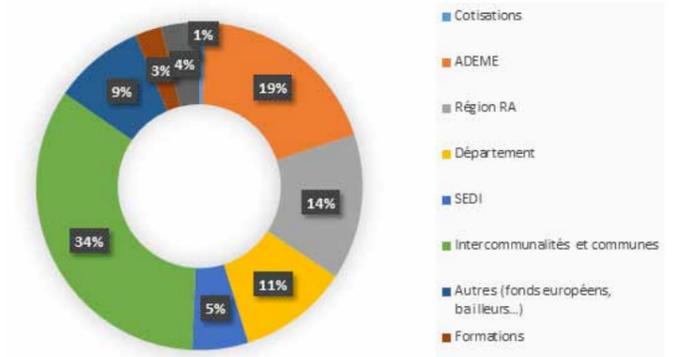


ASPECTS FINANCIERS



RECETTES 2016

L'AGEDEN bénéficie du soutien de nombreux partenaires publics depuis de nombreuses années. ADEME, Région et Département représentent 43% des financements (53% en 2015). La part des collectivités locales est en augmentation avec 34% des recettes.



DEPENSES 2016

Côté dépenses, la part essentielle est liée aux rémunérations du personnel et aux cotisations et charges associées (75%). Les charges de fonctionnement comprenant les loyers, frais de déplacement et de communication notamment constituent le second poste avec 16%.



ACTIVITÉS 2016

MOBILISER ET FORMER DES ECOCITOYENS

Faire connaître les services et les actions

Il est indispensable d'assurer une communication de proximité complémentaire de celle de nos partenaires pour :

- * faire connaître les différents services (conseil EIE) et évènements,
- * valoriser les expériences locales positives en matière de transition énergétique,
- * relayer les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics.

En 2016, cela s'est traduit par :

- * 125 articles de presse,
- * 10 « PIE » : Publication Information Energie de l'Isère,
- * 73 supports de communication : affiches, flyers, fiches de site (annonce d'évènement, programmes territoriaux, calendrier des permanences),
- * L'animation via les supports web : sites internet : www.infoenergie38.org et www.ageden38.org, page facebook et compte Twitter,
- * La participation à 33 réunions d'information destinées au grand public.

Economiser l'énergie à l'école

Les questions concernant l'énergie, le changement climatique et le développement durable sont abordées dans les programmes scolaires. L'AGEDEN développe une approche complémentaire plus concrète et participative en proposant aux élèves et aux enseignants de relever le défi suivant : faire baisser les consommations et la facture d'énergie dans leur propre établissement !



Le Défi « Class'énergie »

Pour les écoles primaires cela prend la forme d'un concours inter-écoles sur un territoire qui permet d'associer les élèves, les enseignants et les mairies qui gèrent les bâtiments. Une remise de prix est organisée à la fin de l'année pour partager les expériences en présence des collectivités et parents d'élèves.

2015-2016
37 ÉCOLES, 55 CLASSES,
1600 ÉLÈVES

Territoires partenaires : Le Grésivaudan, ViennAgglo, Grenoble Alpes Métropole, Nord-Isère Durable, Bievre-Valloire, Symbord, Trièves.

2016-2017
38 ÉCOLES, 82 CLASSES,
2400 ÉLÈVES

Le Grésivaudan, ViennAgglo, Grenoble Alpes Métropole, Nord-Isère Durable, Bievre-Isère Communauté, Territoire de Beaurepaire, Bièvre-Est, Symbord, Trièves.

Le Défi « Collège à énergie positive »

371 COLLÉGIENS

À l'issue des premières expériences sur l'année scolaire 2015-2016, les 2 premiers collèges animés par l'AGEDEN à Montalieu-Vercieu et Villefontaine ont souhaité élargir la démarche pour impliquer

davantage de classes : le collège de Pont en Royans participe en 2016, accompagné par l'AGEDEN ainsi que le Collège de la Salle à Grenoble et celui de Varcis (en partenariat avec l'ALEC).

Evolution

Des intercommunalités qui ont soutenu le défi depuis le début éprouvent le besoin d'orienter leurs moyens sur d'autres actions. La démarche de constitution et d'animation des groupes se révèle en effet chronophage, notamment pour maintenir la dynamique pendant six mois. Il est désormais possible que les familles inscrites réalisent le suivi de leurs consommations sur des périodes de leur choix éventuellement plus courtes. Par ailleurs l'animation se concentre sur **des ateliers « tuperwatt »** qui permettent d'aborder de manière très concrète les gestes simples.



Apprendre à économiser l'énergie à la maison

En 2016, pour la sixième année consécutive, l'AGEDEN a invité les familles iséroises à participer au **Défi Familles à Énergie Positive**.

Le principe est simple : des équipes d'une dizaine de familles se constituent et représentent leur commune ou leur entreprise dans un concours qui vise à économiser un maximum d'énergie à la maison. Chacun se mobilise pour faire baisser sa facture d'énergie en mettant en place des gestes simples au quotidien. La démarche par équipe permet de partager des expériences dans un esprit convivial.

Le défi Familles à énergie positive en quelques chiffres

- * 11 équipes
- * 131 familles ont suivi le défi jusqu'à son terme, soit environ 400 personnes
- * Énergie économisée = 165 000 kWh économisés - CO2 évité = 29 tonnes
- * Partenaires : ViennAgglo, la CAPI/CCVT, Commune de Coublevie, ACEPP (association des collectifs enfants parents professionnels)
- * Évènement final regroupant 80 personnes à Coublevie le 21 Mai 2016

Mobiliser les propriétaires de logements pour réaliser des travaux

En Isère, il faut rénover près de **10 000 logements par an** si on veut suivre les objectifs annoncés au niveau national ou régional pour répondre aux enjeux « énergie-climat ». Ces rénovations doivent être le plus globales possibles en intégrant les différents postes (toitures, murs, menuiseries, ventilation, systèmes de production).

Nous sommes très loin de ces objectifs. L'AGEDEN met donc en place avec ses partenaires différentes actions pour mobiliser prioritairement les propriétaires de logements.

- La présence sur des **salons ou des marchés** : 10 évènements en 2016.

- Des **soirées « thermographiques »** : 11 en 2016. Les participants découvrent des images réalisées par une caméra thermique. Celles-ci révèlent très concrètement les « fuites d'énergie ». Ils sont invités à utiliser la caméra thermique au

cours d'un parcours dans un quartier de leur commune et peuvent emprunter un « thermokit » qui est une petite mallette comprenant du matériel de mesure.

- Le **prêt de matériels de mesure** : 135 prêts en 2016. L'AGEDEN propose deux mallettes différentes : le consokit et le thermokit, ce dernier comprenant notamment une petite caméra thermique permet de s'engager dans une réflexion sur la rénovation thermique du bâtiment. Un projet de kit relatif à la qualité de l'air est actuellement en développement.

- Des **visites de sites** remarquables : 8 en 2016. Voir une réalisation, échanger avec les propriétaires et les professionnels : c'est une bonne façon d'avancer dans un projet. L'AGEDEN, avec ses partenaires, organise régulièrement ce type de visite qui sert également à sensibiliser un public nouveau.



Devenir « éco-consommateur »

Quand on pense énergie et climat, on évoque généralement l'impact lié aux bâtiments et à la mobilité. Mais en France plus de 50% des consos d'énergie sont liées à notre consommation (hors consommations énergétiques des logements et de nos déplacements) : on ne le sait pas toujours car on oublie toujours les impacts liés à la fabrication et au déplacement des différents produits qu'on achète !

L'AGEDEN s'intéresse donc à **développer des pratiques nouvelles en matière de consommation des ménages**.

La priorité est donnée au public en difficultés sociales. Des formations sont proposées aux travailleurs sociaux. Enfin des tutoriels sont également réalisés pour une appropriation par un large public via les outils internet.

En 2016, l'AGEDEN a proposé

Atelier Cuisine Anti-Gaspi ou comment utiliser les restes alimentaires

Atelier Fabrication de produits ménagers ou comment faire le grand ménage au naturel

Atelier Fabrication de lessive ou comment laver son linge au naturel

Atelier Fabrication de produits cosmétiques naturels ou comment se bichonner au naturel

Atelier Fabrication de jouets ou comment gâter ses enfants au naturel

Et si on mangeait local en limitant notre impact « énergie-climat » ?

C'est l'objectif de cette action de sensibilisation expérimentée depuis 2014 par l'AGEDEN.

La troisième édition du défi « **Climat dans nos assiettes** » a été réalisée avec l'ALEC en partenariat avec le Département de l'Isère, la Mairie de Moirans et la Maison Familiale rurale de Moirans. Le défi s'est déroulé à la MFR de Moirans, le 9 octobre 2016 regroupant 6 équipes, une vingtaine de cuisiniers et une centaine de convives. Ce fut l'occasion pour tous d'apprécier la qualité des plats et de découvrir des recettes basées au maximum sur des produits locaux et avec un faible impact sur le climat.



**INFORMER ET CONSEILLER LE GRAND PUBLIC :
LE SERVICE ESPACE INFO ENERGIE**

Faciliter l'accès à l'information sur l'énergie

Faire des économies sur ses factures, améliorer son confort, limiter les impacts environnementaux, contribuer à l'économie locale... : les questions concernant l'énergie et le climat intéressent tout le monde pour des raisons très diverses.

Mais comment s'y retrouver entre les multiples informations souvent contradictoires, les offres commerciales alléchantes, les solutions techniques dont on ne connaît pas les réelles performances ? Quelles sont les solutions fiables ? Comment optimiser et financer son projet ? A qui faire confiance ?

C'est pour répondre à toutes ces questions que **le service Espace Info Energie a été créé il y a plus de 17 ans** par l'ADEME avec le soutien des collectivités locales.

En Isère l'AGEDEN et l'ALEC portent ce service depuis 1999 sur leurs territoires respectifs (Agglomération Grenobloise et le reste de l'Isère). La charte des Espace Info Energie garantit que les structures qui assurent cette mission sont bien indépendantes des vendeurs d'énergie de matériels et de prestations. Cela permet de rassurer les particuliers sur le fait que les conseils sont bien désintéressés.

En Isère, depuis l'été 2015, il existe un seul service « EIE38 » suite à l'emménagement des deux associations dans un bâtiment commun à Saint-Martin d'Hères. Cela permet de simplifier la communication, d'améliorer l'accueil du public et d'offrir un meilleur service à la population. 2016 est donc la première année complète de fonctionnement de l'EIE38.

Aujourd'hui l'EIE 38 c'est :

* un accueil permanent au téléphone : **04 76 14 00 10** du lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h00-18h00,

* 2 lieux d'accueil physique permanents : Saint Martin d'Hères et Bourgoin-Jallieu,

* 20 autres lieux de permanences ponctuelles en partenariat avec certaines communes ou intercommunalités,

* une équipe de 13 conseiller(e)s info énergie (dont 7 de l'AGEDEN) qui répondent au téléphone ou reçoivent les particuliers en rendez-vous.

L'Espace Info Energie est là pour **répondre à toutes les demandes** concernant

l'énergie quels que soient les usages. Cependant les demandes concernent très majoritairement le secteur du logement et la rénovation énergétique. **Depuis fin 2013 le service EIE38 est d'ailleurs le point d'accueil des propriétaires dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat** lancé par l'état.

Pour les questions relatives au logement, l'EIE38 s'inscrit dans **un réseau d'organismes aux compétences complémentaires :**

- **le CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour les aspects architecturaux,

- **l'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) pour les questions juridiques et financières

- **SOLIHA** (SOLidaire pour l'Habitat) pour l'adaptation et l'accompagnement des propriétaires en difficultés.



Orienter et conseiller les particuliers

Le premier contact doit permettre de bien identifier les besoins et de caractériser au mieux la demande. Il s'agit d'**orienter la personne au mieux soit vers un rendez-vous physique avec un(e) conseiller(e) énergie, soit directement vers un autre organisme partenaire ou encore vers un dispositif local spécifique** (plate-forme de rénovation) ou encore des professionnels qualifiés.

La réponse n'est pas unique, les parcours de rénovation sont multiples et les besoins des propriétaires différents. Dans tous les cas l'EIE s'efforce d'être reconnu comme un **« partenaire de confiance » pour les propriétaires** du fait de son caractère **indépendant** et d'intérêt général. En cas de doute dans les différentes étapes de son projet, le propriétaire pourra recontacter le service EIE à tout moment.

Les conseils ont pour but d'**aider à la décision et d'optimiser les projets**. La majorité des demandes concerne les aides financières. Mais avant de répondre sur cet aspect financier, les conseillers énergie proposent systématiquement d'élargir la réflexion : solutions techniques envisagées, évaluation des économies d'énergie, impacts environnementaux selon les choix...

L'EIE s'efforce d'apporter une vision globale permettant de prioriser les travaux et d'optimiser le projet. Les conseillers énergie guident également les propriétaires pour la conduite de leur projet, ce qui varie selon les situations et les attentes : conseils complémentaires auprès d'un autre organisme, recours à un prestataire pour un diagnostic énergétique, recrutement d'un maître d'œuvre, choix des professionnels...

Evaluation

Une enquête de satisfaction réalisée par l'AGEDEN a permis sur la base de 460 réponses de mesurer **un taux de satisfaction global de 89%**. Les conseils fournis ont **influencé les décisions dans 63% des cas**. Une autre évaluation réalisée par l'ADEME a mis en évidence que les principales « plus-value » du service EIE selon les usagers sont :

- * **aider à se poser les bonnes questions**
- * **préciser leurs attentes auprès des professionnels**
- * **aller plus loin dans les travaux**

Enfin, on estime d'après des ratios issus d'une étude nationale de l'ADEME que l'activité de l'EIE38 de l'AGEDEN a contribué à générer plus de 10 Millions d'euros de travaux en Isère en un an.

Bilan et analyse des demandes 2016

Les chiffres présentés sont ceux de l'EIE38. L'AGEDEN y contribue environ au deux tiers puisque les moyens consacrés à ce service par les 2 associations sont proportionnels à la population de leurs territoires d'intervention.

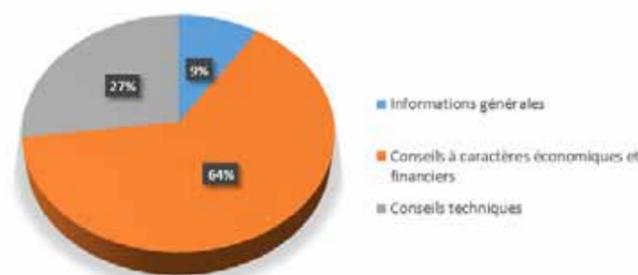
En 2016 le service EIE a traité 6352 demandes, soit une augmentation de 26% par rapport à 2015. Cela s'est traduit par 1016 rendez-vous (16%) et 5336 entretiens téléphoniques.

L'augmentation de la demande est en partie liée au développement de nouveaux dispositifs : aide départementale pour des propriétaires non éligibles aux aides de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) / fonds air bois / plate-formes de rénovation énergétique des logements.

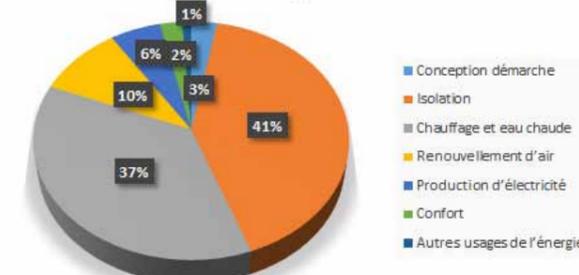
Les usagers du service sont très majoritairement des propriétaires occupants (93%). Il y a également 3% des propriétaires bailleurs et 3% des professionnels et seulement 2% de locataires.

Les conseils portent majoritairement sur les aspects économiques et financiers. Cela correspond à la logique des propriétaires qui appellent d'abord par rapport aux seules aides financières. L'approche économique va bien au-delà des simples aides puisqu'il s'agit d'évaluer en fonction des solutions techniques (niveau d'isolation, énergie choisie) la future facture énergétique.

Types de conseils



Domaines techniques des conseils



DÉVELOPPER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

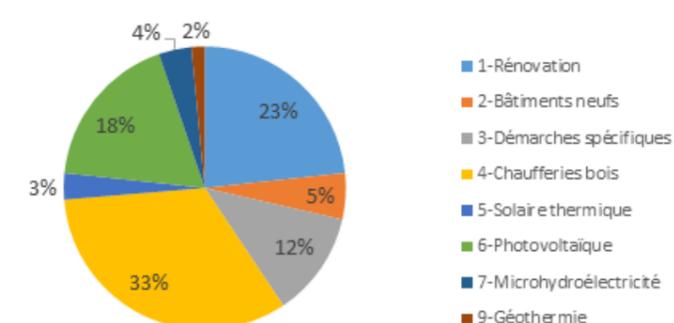
La performance énergétique des bâtiments s'entend comme la combinaison de la sobriété, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. C'est cette approche qui guide systématiquement les interventions de l'AGEDEN auprès de chaque propriétaire de bâtiment en capacité d'agir pour rendre performant et durable son patrimoine et ainsi mieux le valoriser.

L'implication de l'association vise à atteindre principalement les trois objectifs suivants :

- * **massifier la rénovation énergétique**
- * **obtenir un haut niveau de performance de chaque rénovation**
- * **s'assurer que les économies d'énergie sont bien au rendez-vous à l'usage**

Des formes d'accompagnement spécifiques aux différents types de propriétaires sont proposées pour amplifier la construction et la rénovation durables et performantes.

Répartition par phases des accompagnements de projets collectifs 2016



Maisons individuelles

Les maisons individuelles représentent 60% des logements en Isère. On estime à 250 000 le nombre de maisons construites avant 1990 et qui n'ont pas encore fait l'objet de rénovation. Cela représente un potentiel d'économies et de travaux considérable.



L'AGEDEN contribue à concrétiser ces économies d'énergie :

- d'une part, grâce à ses actions de sensibilisation et au service EIE38 qui constituent un «service socle » pour tous les isérois
- d'autre part, en contribuant aux dispositifs spécifiques qui renforcent des démarches territoriales ou thématiques

* Plateformes de rénovation énergétique ou dispositif similaire

La forme la plus classique de renforcement de l'action est d'assurer une visite à domicile permettant de crédibiliser et d'affiner le conseil, puis dans le cas d'aides spécifiques d'instruire le volet technique des demandes de subvention.

* Fonds Air Bois

L'AGEDEN assure l'instruction technique des dossiers de financement concernant le remplacement des appareils de chauffage au bois vétustes pour le Grésivaudan et le Pays Voironnais.

Territoires plateformes	Nombre visites-conseil en 2016	Nombre de dossiers en 2016
CC Trièves (*)	30	15
Sud Grésivaudan (*)	15	3
Nord Isère Durable (*)[**]	15	1
Oisans	12	12
Pays Voironnais	6	-
Département de l'Isère	-	57

(*) territoires lauréats de l'appel à Manifestation d'Intérêt Plateforme de rénovation énergétique des logements de l'ADEME et de la Région.
 (**) démarrage fin d'année 2016.

Territoires FAB	Nombre de dossiers 2016
Grésivaudan	294
Pays Voironnais	164

Copropriétés

En 2016, l'AGEDEN a accompagné 114 copropriétés, à différentes phases de projet.

Pour plus de 70% des cas, il s'agit d'interventions pour **sensibiliser les différents acteurs de la copropriété**. Ainsi, la campagne « Thermo-copros », lancée par l'AGEDEN depuis 4 ans, consiste à réaliser des images infra-rouge de copropriétés à l'aide d'une caméra thermique. L'objectif est de sensibiliser les copropriétaires, les conseils syndicaux et les syndicats aux déperditions d'énergie, dans l'optique d'engager des travaux de rénovation thermique. Un rapport technique présentant les images thermographiques est produit. Il sert de support pour discuter du sujet en Assemblée générale.

En 4 ans la campagne « Thermo-copros » a permis d'engager le dialogue avec **plus de 300 copropriétés et près de 100 syndicats** ! Progressivement les études de faisabilité sont lancées et les premières réalisations voient le jour. Il faut poursuivre le travail de sensibilisation et d'accompagnement pour que la rénovation performante ne soit plus vécue comme une contrainte par les syndicats mais comme un progrès et une composante de leur activité.

L'implication des collectivités territoriales avec des politiques incitatives pourrait naturellement accélérer ce chantier de la rénovation énergétique des copropriétés.

Bailleurs sociaux

L'AGEDEN a poursuivi en 2016 son partenariat avec la plupart des bailleurs sociaux isérois : **ACTIS, ADVIVO, OPAC38, PLU-RALIS, SDH** ainsi qu'avec l'association des bailleurs sociaux de l'Isère : **ABSISE**.

Avec chacun des bailleurs, l'AGEDEN en lien avec l'ALEC, propose un accompagnement visant à faire baisser durablement les consommations d'énergie du parc de logement. L'enjeu est important puisque ces 5 bailleurs représentent 70 000 logements. L'objectif des bailleurs n'est pas seulement d'offrir des logements à loyers modérés : il faut maîtriser le couple « loyer + charges ».

Les actions proposées visent à former les équipes des bailleurs, sur les différents aspects suivants :

- * Réalisation de constructions neuves performantes
- * Mise en place de plans de rénovation du patrimoine
- * Mise en place d'énergies renouvelables : chaufferies bois, solaire
- * Expérimentation de nouvelles technologies : ventilation double-flux
- * Montages financiers
- * Réception des travaux et qualité des réalisations
- * Suivi énergétique du patrimoine
- * Sensibilisation des locataires : qualité d'usage

Avec ABSISE il s'agit de partager au mieux les expériences en observant les performances des rénovations énergétiques.

Patrimoine des collectivités

Suivi énergétique du patrimoine

Pour assurer efficacement le suivi énergétique du patrimoine communal, il faut développer des compétences spécifiques. C'est pourquoi **l'AGEDEN a travaillé depuis 2012 avec le SEDI et certaines intercommunalités** pour démontrer la pertinence de mettre en place des postes de **Conseillers en Energie Partagé (CEP)** qui se financent grâce aux économies réalisées. Depuis 2016, comme prévu, la mission de CEP est intégralement portée par le SEDI. Ce travail de suivi est généralement internalisé dans les grosses communes. Le CEP permet aux petites communes de bénéficier d'un service de gestion énergétique mutualisé : tableau de bord des consommations et évolutions par équipement, repérage des dérives, mise en place d'actions correctives simples : programmation, régulation, révision abonnements...

Quand des travaux plus lourds sont nécessaires pour faire baisser radicalement la facture énergétique ou pour alimenter le patrimoine en énergie renouvelable et locale, il est nécessaire d'engager des réflexions spécifiques que l'AGEDEN accompagne en complément du travail des CEP.

Phase d'accompagnement	Nombre de projets
Sensibilisation	56
Faisa/Diag/Programme	36
Etude maîtrise d'oeuvre	15
Chantier/Réception	2
Fonctionnement	24
Total	133

Autres gestionnaires de patrimoine

Les copropriétés et le patrimoine des collectivités représentent des cibles importantes qui sont la priorité actuellement pour nos partenaires publics. Mais il faudrait également travailler sur les autres bâtiments du **secteur tertiaire public et privé**. Compte tenu des moyens disponibles, l'AGEDEN n'a pu accompagner que 19 projets en 2016 principalement en phase sensibilisation en répondant à des demandes, sans démarche prospective.

A titre d'exemple, depuis plusieurs années l'AGEDEN (en lien avec l'ALEC) tente d'intervenir auprès du **secteur médico-social** (EHPAD, Maisons de retraite, Etablissements hospitaliers, Foyers...). Ces établissements présentent de fortes consommations d'énergie, et des besoins importants de chauffage et d'eau chaude. Généralement, ils ne disposent pas de compétences internes sur l'énergie. Mais, les coûts de l'énergie représentent un poste de dépenses minoritaire par rapport aux autres coûts de fonctionnement dans ce type d'activité qui exige beaucoup de personnel, et il est difficile de mobiliser ces acteurs.

Capitaliser et mutualiser les Retours d'expérience

Il ne suffit pas d'inaugurer une installation nouvelle : il faut aussi qu'elle fonctionne correctement et que les factures énergétiques soient bien celles annoncées. Il est également important de bien analyser l'économie de chaque projet. L'investissement réel, les aides obtenues, les économies engendrées... Pour apporter un conseil pertinent aux maîtres d'ouvrage l'AGEDEN analyse finement chaque année 4 ou 5 projets tertiaires performants livrés depuis 1 ou 2 ans : niveaux de consommation, coûts, instrumentation, confort...

Cette action intitulée REXOL (Retour d'Expériences sur Opérations Livrées) permet à l'AGEDEN de renforcer son rôle d'observatoire, tout en apportant parfois des préconisations utiles aux gestionnaires.

Accompagnement des projets : rénovations énergétiques et énergies renouvelables

L'AGEDEN répond aux besoins des collectivités qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique en rénovant leur patrimoine et en utilisant les énergies renouvelables. Celles-ci se posent de nombreuses questions : comment faire les bons choix techniques ? comment lancer les bonnes études ? Comment financer les projets ?

En 2016, l'AGEDEN a ainsi réalisé 133 accompagnements de projets de Collectivités, dont 60% se situent sur des TEPOS : Grésivaudan, Trièves, CAPI et Sud Grésivaudan.

Les demandes concernent majoritairement le bois énergie, la rénovation de bâtiments existants, et le photovoltaïque.

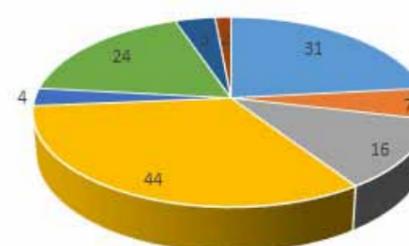
Les interventions se situent majoritairement en **phase de sensibilisation et d'accompagnement d'études** pour favoriser la décision de travaux. Cela se traduit par les actions suivantes :

- **présentation des démarches à engager : études, dispositifs d'aides existants (Ademe, Région...),**
- **note d'opportunité pour fournir les premiers éléments techniques et économiques,**
- **relecture et avis sur les audits et études techniques, aide à la décision.**

En 2016, l'AGEDEN a ainsi orienté 24 projets vers les AAP (Appels à projets) de l'ADEME et de la Région sachant qu'un tri préalable est réalisé en fonction des critères techniques.

Types de projets accompagnés

- 1-Rénovation
- 2-Bâtiments neufs
- 3-Démarches spécifiques
- 4-Chaufferies bois
- 5-Solaire thermique
- 6-Photovoltaïque
- 7-Microhydroélectricité
- 9-Géothermie



4

Les projets analysés en 2016

- * Médiathèque intercommunale Bièvre Isère Communauté / Saint-Siméon de Bressieux
- * Maison du Grand Veymont à Gresse-en-Vercors
- * Crèche Isle aux enfants de la Communauté de communes de l'Isle Crémieu à Crémieu
- * Salle intercommunale des associations à Saint-Romain de Surieu
- * Salle des fêtes à Succieu

DÉVELOPPER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

Promouvoir et suivre la transition énergétique des territoires

La transition énergétique doit être mise en œuvre localement comme l'a précisé la loi d'orientation sur le sujet adoptée en 2015. En effet, l'énergie et le climat ne sont pas que des affaires planétaires, nationales ou régionales. **Chaque intercommunalité a tout intérêt à s'engager pour valoriser au mieux son potentiel de ressources naturelles, puisque cela contribue clairement au développement économique local.**

Le développement durable n'est pas qu'une formule : il prend forme avec des activités locales notamment dans l'artisanat, l'agriculture ou encore la filière bois, pour rénover les bâtiments, produire des matériaux et des énergies renouvelables. **Les objectifs sont simples : produire et consommer local ! C'est bon pour l'économie locale et pour l'environnement, mais comment s'y prendre ?**



L'AGEDEN s'est organisé depuis quelques années dans une logique territoriale avec des référents territoriaux. Ceux-ci s'efforcent de faire le lien entre les différentes politiques publiques, les intercommunalités et les acteurs du territoire.

Il s'agit, d'une part de promouvoir l'ensemble des démarches et actions qui permettent d'engager la transition énergétique localement, et d'autre part de faire remonter aux partenaires institutionnels les actions mises en œuvre sur chaque territoire et les retours d'expérience.

Pour favoriser la mutualisation et les échanges entre territoires, l'AGEDEN contribue à la coordination des chargés de mission concernés des intercommunalités à l'échelle départementale avec la DDT (Direction Départementale des Territoires).



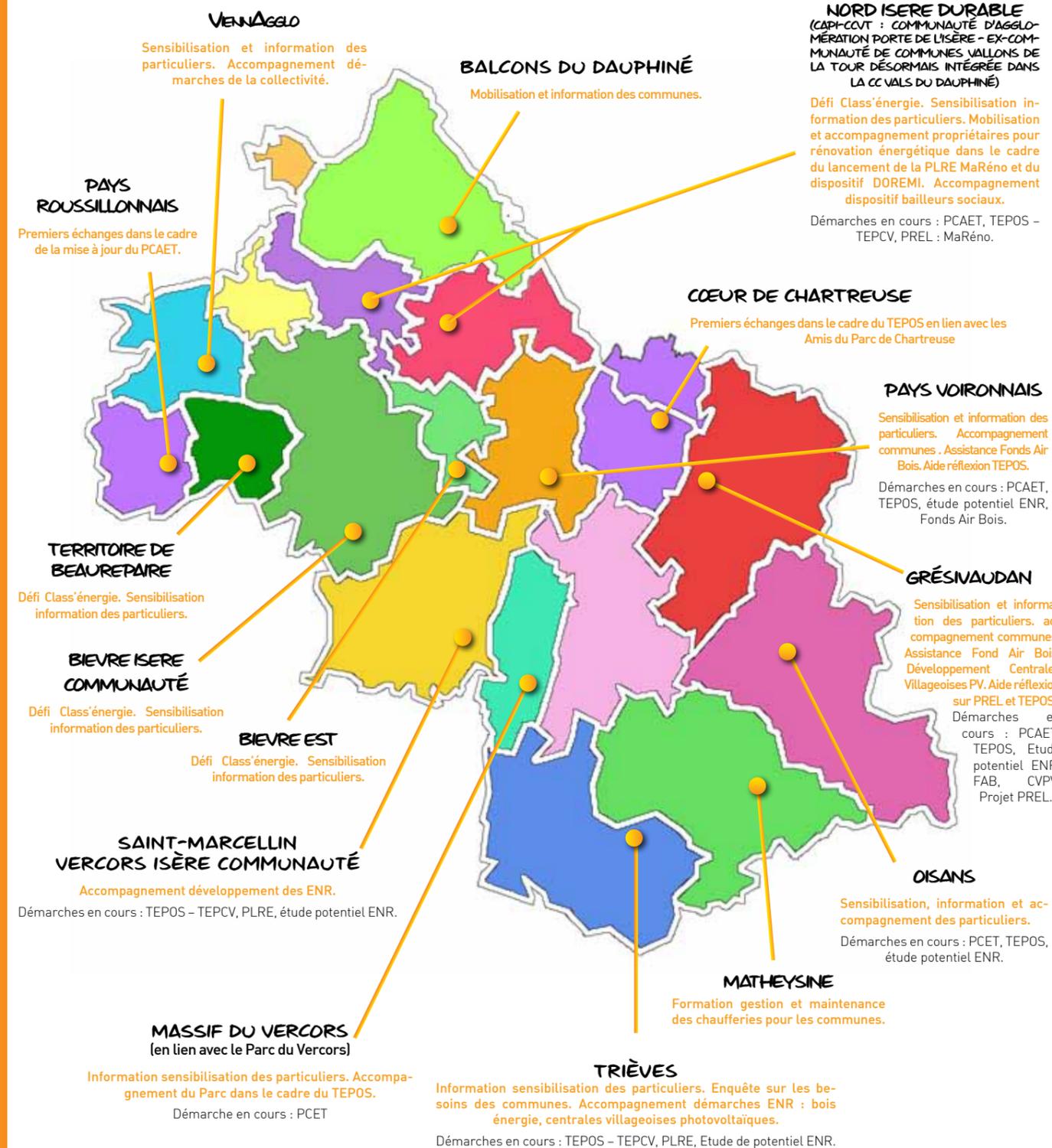
Accompagner les démarches territoriales

Pour avancer concrètement, différentes démarches s'offrent aux collectivités locales :

- * Mettre en place « des actions sans regrets » : économiser l'énergie sur son patrimoine, aider les habitants à s'informer...
- * Développer des programmes d'actions programmés pluriannuels avec des objectifs quantitatifs :
 - sur la base du volontariat : appels à projet de l'état, de l'ADEME, de la Région : TEPOS, PREL (Plateforme de Rénovation Énergétique des Logements)
 - dans un cadre législatif : Plans Climat Air Énergie Territoriaux

L'AGEDEN est au service des différentes intercommunalités pour les aider à engager et développer ces différentes démarches. Cela comprend notamment le développement des actions proposées à l'échelle départementale et déjà présentées pages 10-11 : mobiliser et former les écocitoyens; informer et conseiller le grand public; développer la performance énergétique des bâtiments. Chaque territoire peut s'appuyer sur ces actions, les adapter au contexte local et les amplifier notamment grâce à une communication de proximité.

En 2016, l'AGEDEN a travaillé de manière plus ou moins approfondie avec 15 des 18 intercommunalités de l'Isère (hors métropole grenobloise) existantes début 2017. La collaboration étroite avec l'ALEC permet également à l'AGEDEN de profiter du retour d'expérience du territoire métropolitain et d'en faire bénéficier le cas échéant les autres intercommunalités.



L'AGEDEN accompagne les territoires de l'Isère

Se coordonner avec l'ensemble des acteurs locaux

Coopération avec les structures d'ingénierie publique

Différents organismes interviennent au service des collectivités dans le domaine de l'urbanisme et de la construction, avec des objectifs différents mais complémentaires. CAUE, AURG, EPFL, SOLIHA, Territoire38...

Ainsi, l'AGEDEN propose de développer systématiquement une « approche énergie » ambitieuse, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui dans la plupart des projets. C'est, par exemple, en exigeant des éco-quartiers avec des matériaux locaux, en utilisant et valorisant des ressources et énergies locales que l'on arrivera à optimiser économiquement les projets. Mais il faut que cette réflexion soit engagée très en amont des projets.

Avec les Professionnels

Les échanges avec les professionnels sont nombreux. Certains (artisans, bureaux d'études) connaissent l'AGEDEN et son intérêt en tant que structure indépendante pour accompagner la décision des maîtres d'ouvrage. Mais d'autres ne connaissent pas le service de conseil public sur l'habitat. C'est pourquoi

il faut souligner l'intérêt des actions entreprises à l'échelle intercommunale pour mobiliser et valoriser largement les professionnels locaux dans le cadre de démarches de la collectivité locale.

La CAPEB, la Chambre des métiers, la Chambre d'Agriculture sont par ailleurs membres de l'AGEDEN ce qui permet de prendre en compte le point de vue des professionnels dans les orientations de l'association.

Structures d'information dans le domaine du logement

Le logement est un secteur d'activité qui mobilise de nombreuses compétences et regroupent de nombreux enjeux. C'est pourquoi différents organismes aux objectifs et compétences complémentaires se sont développés en Isère : ADIL, CAUE, SOLIHA, EIE (Ageden+Alec) . Ils offrent aujourd'hui un service d'information et de conseil complet sur l'habitat. En 2016, ils ont poursuivi leur coopération pour renforcer les actions communes (salons) et améliorer la communication sur le service, l'orientation et le suivi des demandeurs. L'objectif est notamment de développer ce service de conseil à l'échelle des intercommunalités.

Produire des énergies renouvelables locales

Analyser les « contre-références »

Rien n'est plus néfaste à une filière qu'une installation présentant des dysfonctionnements, qui devient rapidement une « contre-référence ». L'AGEDEN se doit d'intervenir pour connaître précisément les situations et aider le maître d'ouvrage à trouver une solution. Cette intervention ne remplace pas une expertise juridique dans les cas les plus problématiques.

L'AGEDEN a été sollicitée sur 6 installations « énergies renouvelables » en 2016 (2 solaire thermique, 2 chaufferies bois et 2 Pompes à Chaleur géothermique). A noter que ces projets n'avaient pas été accompagnés par l'AGEDEN en amont, le recours à nos services étant facultatif.

Structuration des filières énergies renouvelables à l'échelle des territoires

L'AGEDEN a contribué depuis plusieurs décennies à structurer les filières énergies renouvelables en Isère. L'avènement des TEPOS renforce la réflexion à l'échelon intercommunal, mais il faut garder une vision globale, d'une part pour mutualiser les connaissances et expériences et d'autre part pour coordonner la mobilisation de certaines ressources telles que la biomasse : bois, biogaz, qui peuvent être convoitées pour différents projets de territoires voisins.

Chaque territoire doit se doter d'une stratégie énergétique qui intègre la capacité de mobilisation des ressources locales en tenant compte des autres usages non énergétiques. Il est indispensable d'intégrer un dialogue avec les habitants et les différents acteurs des territoires pour définir et adopter collectivement une stratégie énergétique équilibrée conjuguant

économies d'énergie et production d'énergies renouvelables. Sans cette démarche participative, de nombreux projets de production ENR (éolien, biogaz, turbine micro-hydraulique) se heurtent à une forte contestation.

Investissement citoyen dans des projets locaux

Suite à une expérimentation initiée par l'Agence Régionale RAEE dans les Parcs Naturels Régionaux (Centrales Villageoises Photovoltaïques), une nouvelle forme de développement des énergies renouvelables voit le jour en Isère. Il s'agit de créer des sociétés de production locales qui vont mobiliser l'épargne des citoyens pour investir par exemple dans des toitures solaires pour produire de l'électricité. Ces projets peuvent d'ailleurs se développer en zones urbaines comme rurales !

L'AGEDEN accompagne les porteurs de projets dans la phase en amont de la création des sociétés pour apporter un appui technique et méthodologique. Certaines collectivités contribuent au lancement des projets mais la démarche est aujourd'hui viable économiquement et ne nécessite pas d'aide publique pour l'investissement.

Au lieu de dépenser chacun pour une petite installation pas toujours adaptée sur son toit, chacun peut participer au financement d'un projet de production sur une toiture plus adaptée (plus grande et mieux orientée) et optimiser ainsi la production d'électricité solaire renouvelable et locale.



CONCLUSION - PERSPECTIVES

Tout le monde, quelle que soit sa place dans la société, peut s'engager et agir pour un avenir énergétique durable, en prenant conscience qu'il y a différentes possibilités de répondre à nos besoins fondamentaux (alimentation, logement, déplacements, services, loisirs...) avec des services énergétiques adaptés. Que l'on soit citoyen, élu, professionnels nous pouvons choisir :

- la « sobriété » qui consiste à être raisonnable quant à nos besoins

- l'« efficacité », qui vise à rechercher les solutions qui répondent à nos besoins, en limitant les consommations, les pertes et donc les impacts environnementaux

- des ressources « renouvelables et locales », qui contribuent à une économie circulaire plus vertueuse et respectueuse des générations futures.



Il reste beaucoup à faire...

Malgré nos efforts et ceux de nombreux partenaires, les résultats sont encore limités par rapport aux enjeux et au potentiel d'économies d'énergie et de ressources locales renouvelables. Depuis 40 ans, la variation du prix de l'énergie, l'instabilité des politiques publiques et l'absence de signaux forts (comme une contribution énergie carbone) n'ont pas permis de donner le cadre d'un développement massif de la performance énergétique et des énergies renouvelables, car cela ne rassure ni les maîtres d'ouvrage, ni les entreprises.

...mais la transition énergétique suscite de nombreuses initiatives...

On enregistre cependant une évolution des idées avec un consensus autour de l'objectif de développer la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. De plus, il y a au-delà de cette vision partagée une réelle volonté d'agir chacun à son niveau :

- * des collectivités s'engagent résolument avec des démarches ambitieuses comme les TEPOS pour donner un horizon à leurs politiques de développement durable
- * des initiatives privées (professionnels, citoyens) voient le jour un peu partout pour développer des pratiques nouvelles pour produire localement

... qu'il faut encourager et accompagner

Dans ce contexte le programme d'actions de l'AGEDEN évolue constamment pour :

- * faciliter la concrétisation des volontés locales,
- * développer les partenariats avec les intercommunalités,
- * soutenir les groupes de citoyens,
- * informer et conseiller les porteurs de projets,
- * expérimenter et innover,
- * accompagner des innovations (aspects techniques, financiers, méthodologiques...),
- * développer de nouvelles approches pour faire évoluer les comportements.



EN SAVOIR PLUS SUR L'AGEDEN :
FLASHEZ POUR VISIONNER LA VIDÉO
DE PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION !

www.ageden38.org

infoenergie@ageden38.org - 04 76 23 53 50

REJOIGNEZ-NOUS

*adhérez à l'ageden
participez à nos actions*

sur les réseaux sociaux



Bâtiment ESP'ACE Air Climat Energie,
14, avenue Benoît Frachon,
38400 Saint-Martin d'Hères

dans nos locaux



4, avenue Ambroise Genin
38300 Bourgoin-Jallieu

Accès en transports en commun

Tram C : Arrêt « Neyrpic Belledonne »

Tram D , Bus C5, 14 et 15 : Arrêt « Neyrpic Belledonne »
ou « Maison communale »

Accès en transports en commun
Gare SNCF de Bourgoin-Jallieu



**GESTION DURABLE
DE L'ENERGIE**
en Isère

RAPPORT D'ACTIVITÉ AGEDEN

Association loi 1901 à but non-lucratif,
créée en 1977, soutenue par les partenaires publics.